Zeitschrift: Bulletin de la Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel

Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel

Band: 24 (1895-1896)

Artikel: Les anthères des gentianes

Autor: Cornaz, Edouard

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-88378

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LES ANTHÈRES DES GENTIANES

PAR EDOUARD CORNAZ, Dr-MÉD.

Dans la grande majorité des plantes, les étamines sont complètement indépendantes les unes des autres; mais tel n'est pas toujours le cas, et Linné avait établi trois classes de son système artificiel (système sexuel) pour les fleurs qui ont les filets soudés (Monadelphie, Diadelphie et Polyadelphie) et une pour celles dont les anthères sont soudées entr'elles (Syngénésie). Cette classification laisse de côté le cas fort rare où les étamines sont soudées en tube presque dès la base, comme on l'observe très spécialement chez les Lobeliacees (genres Lobelia et Laurentia), disposition qui mériterait le nom de Symphyandrie (donné malheureusement par Alphonse de Candolle à un genre de Campanulacées qui présente l'adhérence des anthères seulement) mais qu'on pourrait désigner sous celui de Synandrie, qui ne prêterait pas à l'équivoque. Puis, parmi les plantes à anthères soudées, il en est où cette réunion n'a lieu qu'à la base (par exemple dans le genre Jasione) ou qu'au sommet (Impatiens); d'autres où les étamines appliquées contre l'ovaire ne sont en réalité pas soudées (Viola): aussi ces genres, appartenant au 6^{me} ordre de la 19^{me} classe de Linné, sous le nom de Syngenesie monogamie, ont-ils été ôtés

de cet ordre par la généralité des botanistes ultérieurs, qui n'ont laissé dans cet ordre que les plantes du vaste groupe naturel des *Composées* ou *Synan-thérées*.

Il reste néanmoins, en dehors de celles-ci, quelques autres genres ou espèces, chez lesquels les anthères sont réellement soudées sur toute leur longueur. Tel le genre *Symphyandra*, dont les étamines sont décrites dans le *Prodromus*, par Alphonse de Candolle, de la manière suivante : « Cinq étamines à filets libres membraneux, ciliés, à anthères soudées en un long tube ayant cinq dents au sommet ». Telles aussi bon nombre de Gentianes, qui m'ont amené à revoir quelles sont les espèces de ce genre qui présentent ce caractère.

En consultant les ouvrages que j'avais sous la main, je vis bientôt que ce sujet n'avait été étudié qu'imparfaitement, plusieurs auteurs n'en parlant point, même dans la caractéristique du genre : deux d'entre eux seulement ont bien mentionné l'état libre ou soudé des anthères dans toutes les espèces qu'ils avaient à décrire, mais dans des régions où ce genre est relativement peu représenté, à savoir Cosson et Germain pour la flore des environs de Paris (3 espèces), et Ch.-H. Godet pour celle du Jura (11).

En 1805 déjà, dans le 3^{me} volume de sa Flore française, de Candolle indiquait dans la caractéristique du genre que les anthères sont libres ou soudées en tube; mais, de fait, il ne mentionne quelque chose à ce sujet que pour le Gentiana Pneumonanthe (L.) — « étamines réunies en un faisceau autour de l'ovaire », laissant complètement de côté la question des étamines dans les dix-huit autres espèces qu'il décrit. Gaudin, dans sa Flora helvetica (vol. II, 1828), se servit de ce caractère pour établir les six premiers groupes de ce genre, dont trois à anthères libres et trois à anthères soudées; mais il négligea absolument d'en faire mention pour les quatre derniers. Koch (Synopsis floræ germanicæ, 2me édition, 1844) et Grenier et Godron (Flore de France, II, 1852) insistent sur l'état libre ou soudé des anthères d'une bonne partie des espèces qu'ils décrivent, mais sans en dépasser celui-là le tiers et ceux-ci la moitié. Quant à Ducommun (Taschenbuch für den schweiz. Botaniker, 1869), il indique soigneusement ce caractère pour ses quatre premiers groupes, dont le premier (Gentianæ proprement dites) les a libres ou réunies, le deuxième (Cruciata) libres, le troisième (Megalanthæ) soudées, et le quatrième (Hippion) libres; mais il ne l'indique pas spécialement pour chaque espèce en particulier, et dans son premier groupe, par exemple, il y aurait lieu de le revoir pour les cinq hybrides qu'il renferme et peut-être aussi pour le Gentiana pannonica (Scop.), qu'il regardait comme douteux pour la Suisse; puis, pour ses quatre derniers groupes (Pneumonanthe, Gentianella, Amarella et Crossopetalum), il n'en dit rien.

Ce n'est qu'au moment où mes recherches étaient à peu près terminées, que j'ai été à même de consulter la *Flora von Deutschland* du professeur Ernst Hallier, de Jéna (formant la 5^{me} édition de la Flore de von Schlechtendal, Langethal et Schenk, t. XVI, Gera-Unternhaus, 1888), laquelle, soit dans le texte même, soit dans les planches de M. Walther Müller, de Gera, a attaché une attention particulière au caractère que j'étudiais; en effet, sur trente-cinq espèces,

hybrides ou sous-espèces, il en est vingt-trois où l'adhérence ou la non-adhérence des anthères entre elles est expressément mentionnée ou figurée. Y avait-il lieu pour moi de renoncer à mon travail? Je ne l'ai pas cru: en effet, outre les Gentianes pour lesquelles M. Hallier n'avait pas parlé de ce caractère, il restait les espèces européennes qui ne croissent pas en Allemagne.

Avant d'aller plus loin, je rappellerai que : « L'adhérence des anthères n'est jamais très forte et, dans tous les cas, elle ne constitue pas une confluence complète, comparable à celle des filets, dans les étamines adelphes. Elles ont été d'abord libres et distinctes; venant plus tard à se toucher, elles se sont collées, mais sans confondre leurs tissus, de telle sorte qu'on peut toujours les décoller artificiellement sans les déchirer. » Cette citation des *Eléments de botanique*, de P. Duchatre (3me édition, Paris 1885, p. 643-644), peut expliquer comment, chez quelques Gentianes, on a pu croire libres des anthères qui avaient été agglutinées, mais qui s'étaient disjointes après la fécondation, laquelle avait vidé le pollen de leurs loges.

Ce qui m'avait surtout engagé à poursuivre ce genre de recherches relativement au genre Gentiana, c'était le fait d'avoir reçu simultanément de Bosnie le Symphyandra Hoffmanni (Panc.), représentant d'un genre nouveau pour mon herbier, et une sous-espèce de Gentiane désignée également par le qualificatif de symphyandra, sur laquelle je reviendrai plus loin. Après avoir étudié la chose dans mon herbier, j'ai pu, grâce à l'obligeance de MM. les professeurs Paul Godet et Fritz Tripet, poursuivre mes recherches dans

l'herbier de feu l'inspecteur Charles-Henri Godet, dans celui de feu le professeur Paul Morthier, propriété de l'Académie de Neuchâtel, et dans celui de M. le professeur Tripet lui-même.

Il m'a paru convenable de rechercher à cette occasion ce qui en est à ce sujet des autres genres européens de la famille des Gentianacées, et j'ai trouvé les anthères constamment libres dans les genres: Pleurogyne, Swertia, Chlora, Erythræa, Cicendia (Exacum), Limnanthemum (Villarsia) et Menyanthes, dont deux sont extrêmement représentés dans la flore européenne: même manque d'adhérence des anthères dans le genre exotique Sabbatia de la même famille.

M'en tenant aux espèces européennes, j'ai indiqué dans la liste suivante par un! les espèces pour lesquelles je n'ai pas trouvé de renseignements chez les divers auteurs cités au commencement de cette notice, et par un * les formes qui ne se trouvent indiquées ni dans le Conspectus floræ europææ de C.-F. Nyman (III^{me} partie, 1881), ni dans le Supplementum (II, 1, 1889) du même auteur, que j'ai suivi pour la classification des espèces, sous-espèces, variétés et hybrides de ce genre, en indiquant pour les sections les noms qu'il a adoptés ainsi que ceux de Gaudin. Je rappellerai que Frælich, suivi par Koch, n'a que quatre sections: Cælanthe (correspondant aux sections 1-5 ci-dessous), Calathia (6-8), Crossopetalum (9), Endotricha (10-12).

- 1. *Cruciata*: anthères libres.

 Gentiana Cruciata *L*. ! G. phlogifolia *Schott*.
- 2. Asteriæ; Eugentianæ, p. p.: Anthères libres.
- G. lutea L. G. hybrida Schl. (Thomasii Hall.) G. rubra Clairv. (libres, d'après Grenier et Godron).

- 3. Cælanthæ; Eugentianæ p. p.: Anthères soudées, parfois lâchement.
- G. punctata L. ! G. campanulata Jacq. G. Charpentieri Thom. ! G. pannonica Scop. G. purpurea L. G. Gaudiniana Thom. G. Burseri Jacq.
- OBS. Je n'ai pas eu à ma disposition les formes suivantes: G. Kummeriana Sendt. (hybride du lutea et du pannonica, qui appartiendrait à la section précédente si ses anthères sont libres); G. Laengstii Hsm. (probablement identique au G. Charpentieri ci-dessus); G. macrophylla Bert. (non Pall.)
 - 4. Megalanthæ. Anthères soudées.
- G. acaulis L. (var. β). ! G. Clusii Perr. et Song. G. angustifolia Vill. ! * G. firma Kern. G. excisa Koch. ! G. Kochiana Perr. et Song. ! G. dinarica Beck. G. alpina Vill. ! * G. Rochelii A. Kern.
- 5. Pneumonanthæ. Anthères soudées, souvent lâchement.
- ! G. Frælichii Jan. G. frigida Hnke. G. Pneumonanthe L. G. asclepiadea L. ! G. multifida Hagenb. (var. de la précédente). ! G. depressa Boiss.
- OBS. G. carnica Wallr. et G. septemfida Pall. manquent dans les quatre herbiers à ma disposition.
- 6. Chondrophyllæ. Anthères libres, saillant souvent hors de la corolle dans la première espèce.
- ! G. pyrenaica L. ! G. Boryi Boiss. G. prostrata Hnke (ainsi que sa var. : ! americana Engelm., des Etats-Unis).
 - 7. Gentianellæ. Calathianæ*. Anthères libres.
- G. utriculosa L. G. nivalis L. ! * G. ramulosa *Tessières* (var. insignifiante de la précédente).

Obs. Nyman cite avec doute comme variété de la première le G. bucovinensis *Herb.*, que je ne connais pas, non plus que le G. humilis *Koch.*

8. Hippion. — Calathianæ**. — Anthères libres.

! G. aestiva R. et Sch. — ! G. angulosa M.B. — ! G. tergestina G. Beck. — G. verna L. — G. brachyphylla Vill. — G. bavarica L. — ! G. prostrata Wahlbg. (non Hnke; \equiv imbricata Schl. non Fræl.) — ! G. Rostani B. et R. — G. imbricata Fræl. — G. pumila Jacq.

Obs. A examiner encore: G. chalybea G. Beck et G. elongata Huter, que je n'ai pas eus à ma disposition.

- 9. Crossopetalæ. Urananthæ. Anthères libres. G. ciliata L. ! G. detonsa Rottb. (serrata Gunn.)
- 10. Amarellæ. Endotrichæ*. Anthères libres.
- G. Amarella L. ! G. lingulata Ag. ! G. livonica Eschsch. ! G. pseudo-amarella Beck. ! G. uliginosa Willd. ! G. præcox Kern. ! G. Columnæ Ten. G. obtusifolia Willd. ! G. spathulata Bartl. ! G. pyramidalis Nees. ! G. crispata Vis. ! G. bulgarica Velen. G. germanica Willd. ! G. Sturmiana A. et J. Kern. ! G. austriaca A. et J. Kern. ! G. rhætica A. et J. Kern. ! G. Uechtritzii Sag. et Schn. (carpathica Wettst.) ! G. caucasica M. B. ! G. baltica Murb. ! G. chloræfolia Nees. G. campestris L.

Obs. Des nombreuses formes décorées de noms spécifiques de ce groupe, il m'a manqué les suivantes : G. obtusifolia Rchb. (non Willd.) — G. aspera Heg. et Heer. — *G. uniflora Willden. — G. compacta Heg. et Heer.

- 11. Chionanthæ. Endotrichæ**. Anthères libres.
- G. tenella Rottb. G. nana Wulf.
- 12. Arctophilæ. Anthères libres.
- ! G. aurea L. (involucrata Rottb.)

Sauf une hybride, le *G. rubra* (Clairv.), j'ai examiné toutes les Gentianes citées ci-dessus, naturellement sauf celles que j'ai indiquées sous la rubrique: Obs. Pour la plupart, la chose est facile à faire avec une loupe, vu la transparence de la corolle; chez quelquesunes il faut analyser les fleurs. Aussi me garderai-je bien de fournir des données sur les espèces américaines et asiatiques que j'ai eues sous les yeux, non seulement parce que le nombre des espèces était insuffisant pour un coup-d'œil d'ensemble, mais surtout parce que ne pouvant les analyser, je restai dans le doute pour plusieurs d'entre elles.

Le caractère d'avoir les anthères soudées ou libres ne paraît pas variable dans une même espèce. Toutefois, Gaudin indique le Gentiana punctata (L.) comme les ayant libres ou làchement soudées, et il fait remarquer que Schmidt (Ræmer's Archiv, I, p. 20) attribuait des anthères libres au G. alpina (Vill.), que lui-même a trouvées constamment soudées, fait que j'ai également constaté sur de nombreux exemplaires. Mais, ce que j'ai observé sur plusieurs espèces, c'est qu'après la fécondation, à mesure que le fruit commence à se développer, les anthères doivent forcément se séparer pour faire place à la capsule qui s'allonge et s'élargit : cela dit pour expliquer les deux exceptions apparentes que je viens de mentionner d'après Gaudin, ainsi que le fait que Koch attribue expressément au G. frigida (Hnke), des anthères libres. Cette dernière espèce mérite que je m'y arrête un instant.

Le professeur Hallier, dans sa clef analytique du genre Gentiana, la distingue du G. Frælichii (Jan.), en ce que celle-ci a les anthères soudées, tandis que le frigida les aurait libres; mais il dit textuellement dans la description qu'il donne de cette dernière: « Les anthères jaunes sont libres, du moins quand la corolle est fleurie, et le style si court qu'il ne fait pas saillie hors de la corolle. » Cette remarque m'a confirmé ce que j'avais observé sur deux fleurs peu développées, à savoir que les anthères sont alors lâchement soudées, ce qui cesse très tôt à cause de la brièveté du style, qui fait à peine saillie hors de l'anneau des anthères; sur deux autres fleurs, j'ai vu une fois deux anthères et une autre fois trois encore réunies, mais séparées de leurs congénères, et dans la plupart des fleurs complètement développées les anthères sont toutes séparées. Dans le même groupe de ce genre, le professeur Hallier fait la remarque que les anthères du G. Pneumonanthe (L.) sont d'abord réunies, puis séparées. Les botanistes qui ont la facilité d'observer le G. frigida (Hnke) vivant, devraient étudier de près cette question, vu l'affirmation catégorique d'un savant aussi exact que Koch.

J'en viens enfin au fait qui m'a engagé à étudier de près la question des anthères chez les Gentianes européennes. Dans un envoi de plantes bosniaques, que m'a fait le professeur Eric Brandis, du séminaire de Travnik, se trouvait sous le nom de Gentiana lutea (L.), nova subspecies: symphyandra (Murb.), une plante très intéressante, récoltée au mois de juillet 1893 par mon savant correspondant à Vlásić, à une altitude de 1700 à 1900 mètres. Cette remarquable forme ne diffère de notre grande Gentiane jaune du

Jura et des Alpes que par le seul fait que ses anthères sont soudées les unes aux autres, ce qui saute d'autant plus aux yeux que la corolle de cette belle espèce étale en roue ses cinq divisions, permettant ainsi de voir les étamines comme cela ne se retrouve chez aucune autre espèce européenne de ce genre. Ce fait est extrêmement intéressant, en ce qu'il vient démontrer que non seulement, comme on le savait, la soudure ou la non réunion de leurs anthères ne permettrait pas de séparer les Gentianes en deux genres distincts, comme cela a lieu pour le genre Symphyandra détaché des Campanules, mais encore qu'exceptionnellement une espèce à anthères libres peut présenter comme variété remarquable des individus munis d'anthères agglutinées, fait trop général dans le cas particulier pour qu'on puisse le regarder comme appartenant à la tératologie végétale.

Abstraction faite de cette exception singulière, si, chez les Gentianes, les étamines ne peuvent pas motiver la formation de genres détachés, elles peuvent servir pour celle des groupes, ainsi qu'on le verra facilement en consultant les indications contenues dans ce petit travail. En effet, elles sont soudées dans ceux que j'ai indiqués sous les nos 3, 4 et 5, et libres dans les neuf autres; et, si l'on voulait suivre la division établie par Frœlich, ce ne serait que dans son premier groupe (Cælanthe) qu'on trouverait simultanément des espèces à anthères soudées et d'autres à anthères libres, ce dernier cas existant toujours dans ses trois autres groupes.